

Bioéthique

PMA : rien ne se passe comme prévu

Olivia Elkaim publié le 22/05/2018



© Corinne SIMON/CIRIC

Alors que le CCNE prépare sa synthèse sur les États généraux de la bioéthique pour le 4 juin, les résultats de cette consultation citoyenne montrent un dissensus clair sur la PMA.

Le constat est sans appel. Les Français qui ont participé aux États généraux de la bioéthique, clôturés le 30 avril dernier, sont défavorables à l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes. Il suffit de consulter le site etatsgenerauxdelabioethique.fr pour s'en rendre compte. D'une part – et sans surprise –, la PMA est le sujet qui a le plus mobilisé les Français, avec 317.416 votes, 17.559 participants et 29.106 contributions. D'autre part, un simple coup d'œil permet de voir que les commentaires, le plus souvent très argumentés, ne vont pas du tout dans le sens d'une libéralisation.

Or, l'ouverture de la PMA était une promesse de campagne du candidat Macron, qui a répété y être favorable à de nombreuses reprises. La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, avait imprudemment annoncé dès septembre 2017 que ce sujet, dans la lignée du mariage pour tous, serait voté dans l'année. Enfin, trois avis favorables à la PMA pour toutes les femmes ont été rendus cette année : par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), le défenseur des droits et le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les

femmes. Embarrassant pour l'exécutif : pourra-t-il s'affranchir des résultats de cette consultation citoyenne qu'il a abondamment soutenue ?

Une demande sociétale, un désir d'enfant peuvent-ils justifier que l'on fasse de l'enfant un produit de consommation ? Non.

Sur le site, on trouve certes des arguments pro-PMA. Ainsi celui de Chloé Vos, une des participantes : *« Je suis un peu attristée de lire autant de commentaires rétrogrades dans un débat sur les enjeux actuels de la bioéthique. Accorder des droits à tout le monde sans discrimination ne retire à personne le choix personnel de fonder ou pas une famille. Cela permet juste de mettre toutes les familles à égalité devant la loi. (...) Concernant les inquiétudes sur l'intérêt des enfants, elle me paraissent infondées... »* Mais on lit majoritairement des arguments contre. Comme celui de Stéphane Clauzon : *« Une demande sociétale, un désir d'enfant peuvent-ils justifier que l'on fasse de l'enfant un produit de consommation ? Non. Une demande sociétale qui justifie la PMA pour autre raison que l'infertilité ne peut être justifiée que par un déséquilibre demande-offre, nous répondons à une problématique autour d'un produit de consommation et non d'un être humain. La médecine et la recherche médicale ont pour fondement la volonté de soigner, de pallier à une défaillance, elles ne sont pas là pour répondre à un désir que la nature ne permet pas. »*

Surtout, les votes expriment massivement une opposition à la PMA. À la proposition d'une PMA pour toutes les femmes, 77,27% des participants disent non. Faut-il sortir la PMA du cadre strictement médical de lutte contre l'infertilité ? 97,01% ne le veulent pas. Quant à son remboursement par la sécurité ? 87,18% sont contre. Et il ne s'agit que de quelques exemples. Les résultats de ces États généraux vont à l'encontre des sondages des derniers mois, notamment celui de l'Ifop publié par La Croix, le 3 janvier, qui assurait que 60% des Français souhaitaient la PMA pour les couples de femmes homosexuelles. *« Le débat a été constructif et positif, la mobilisation très importante, se réjouit Ludovine de la Rochère, présidente de La Manif pour tous. S'exprime de manière impressionnante le souhait de protéger le droit de l'enfant et la finalité de la médecine. »*

Polémique sur les résultats du site des États généraux

Pour Joël Deumier, de SOS homophobie, militant de la cause LGBT, ces résultats sont tout simplement pipés. Il en a récemment alerté le CCNE. *« La Manif pour tous a noyauté les débats, dit-il. Les anti-PMA ont utilisé des programmes informatiques qui génèrent automatiquement des textes et des votes. Ce ne sont pas des pratiques conformes à l'esprit citoyen de ces États généraux. »* Accusations invérifiables que récuse nettement Guillaume de Thieulloy, directeur de plusieurs sites catholiques conservateurs et d'extrême-droite, spécialiste de la mobilisation numérique des catholiques. *« Il est en revanche très clair que nos militants se sont surmobilisés, assume-t-il, que la nomination de Michel Aupetit, médecin et spécialiste de bioéthique, comme archevêque de Paris a joué un rôle important dans cette mobilisation des paroisses, que l'Église institutionnelle s'est vraiment bougée. »*

Si les catholiques anti-PMA ont poussé leur avantage à l'occasion de cette consultation, le lobby LGBT a semblé boudier les débats publics, comme a pu le constater Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale qui a dirigé l'espace éthique régional d'Île-de-France pendant la durée des États généraux. Il a pourtant organisé une de ses réunions publiques dans le Marais, quartier parisien prisé des homosexuels, pour tenter de mobiliser au plus près les personnes concernées. Pour lui, le lobby LGBT n'a pas pris ce débat au sérieux et se place désormais dans une posture victimaire. Enfin, il a voulu enjamber cette étape citoyenne pour faire du lobbying directement

auprès des parlementaires en vue de la révision de la loi. *« Le débat a été d'une immense qualité, se félicite Hirsch, il a mobilisé des compétences qu'on ne soupçonnait pas. J'ai vu un public très varié, des étudiants, des travailleurs à Rungis, des retraités. J'ai été surpris par le public et la qualité des prises de parole. Je n'ai assisté à aucun dérapage, aucun mépris, aucune maladresse. »* Il déplore, de la part du lobby LGBT, l'usage de l'argument de l'homophobie pour clore tous les questionnements que peut poser l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Est-il utile de le préciser ? Le parcours d'Emmanuel Hirsch dans la militance anti-sida, entre autres, ne laisse soupçonner de sa part aucune homophobie.

Le verdict du CCNE et de l'exécutif

Restent, pour l'heure, deux questions : le CCNE prépare un rapport qu'il remettra à l'Office parlementaire de l'évaluation scientifique et technologique et aux ministres de la Santé et de la Recherche, le 4 juin. Comment va-t-il restituer ces résultats ? *« Je suis sûr que le CCNE prendra en compte la surreprésentation artificielle et organisée des anti-PMA »*, veut croire Joël Deumier, de SOS homophobie. Contacté à ce sujet, le CCNE ne souhaite pas commenter. Craignant une restitution biaisée, La Manif pour tous prépare un contre-rapport, avec analyse minutieuse des votes et des commentaires postés.

Comment l'exécutif prendra-t-il en compte ces résultats ? Peut-il encore faire voter une loi pro PMA dans ces conditions ? S'il ne considère pas les résultats réels des États généraux tels qu'ils sont postés publiquement sur le site, il s'expose à une mobilisation décuplée des anti-PMA qui pourront alors, à juste titre, crier au déni de démocratie. Emmanuel Macron prendra-t-il le risque de diviser la société comme François Hollande l'avait fait avec le mariage pour tous ? *« Il ne peut méconnaître la détermination de ceux qui sont mobilisés contre la PMA »*, avance Tugdual Derville, d'Alliance Vita. Se risquera-t-il à une nouvelle bataille sociétale pour satisfaire une promesse qui est aussi un marqueur de gauche ? *« Le décideur politique a à sa disposition un matériau dont il doit être à la hauteur, qu'il doit prendre au sérieux »*, prévient Emmanuel Hirsch. À bon entendeur.

Une participation massive sur la PMA : On dénombre 317 416 votes, 17 559 participants et 29 106 contributions concernant le seul sujet « PMA » sur le site des États généraux de la bioéthique. Il explose tous les compteurs. À titre de comparaison, la prise en charge de la fin de vie a suscité 15 540 contributions et 214 334 votes, et mobilisé 14 753 participants (soit deux fois moins que la procréation donc). Ce sont les données de santé et les neurosciences qui ont réuni le moins de Français. Pour le premier sujet : 1188 contributions, 16 013 votes et 2731 participants. Pour le second : 1458 contributions, 16 636 votes et 2877 participants.